

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Condition général - Annulation et remboursement :

Toute annulation par le participant doit être communiquée au moins 7 jours ouvrables avant le début de l'activité, afin de donner la place à un participant de la liste d'attente. **Passé ce délais aucun remboursement ne sera possible sans certificat médical.**

Un remboursement de 50 % des frais de participation peut être accordé lorsqu'un participant quitte l'activité pendant les trois premiers jours de l'activité pour une des raisons suivantes :

Renvoi de l'activité pour cause de maladie (avec certificat médical), de mal de famille, de troubles psychiques, de troubles du comportement.

Une demande de remboursement après une annulation de votre part devra être introduite au plus tard 3 jours ouvrables après l'activité en question. Dépassant ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.

Tout séjour interrompu ou abrégé volontairement ou toute prestation non consommée du fait du participant ne donne lieu à aucun remboursement.

Titulaire du compte à rembourser :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Matricule : _____

Compte IBAN : _____ BIC : _____

Demande de rembourser la somme de : €

payée le : / / pour les frais de participation de la formation / camp / colonie

Prière d'indiquer la dénomination du camp / colonie / formation :

Lieu de l'activité : _____ date : / / au / /

Nom / Prénom du participant :

Raison du remboursement (privé ou maladie) :

Date de l'annulation :

Je déclare les données fournies dans le présent document sincère et exact.

Fait le / / à _____ Signature

À joindre à la présente : preuve de paiement (Avis de débit)

N. B. : ne seront traitées que les demandes dûment complétées.
les demandes de remboursement sont à adresser par courriel à : inscription@snj.lu

Demande acceptée	
Demande refusée	